

FORMATIONS RC

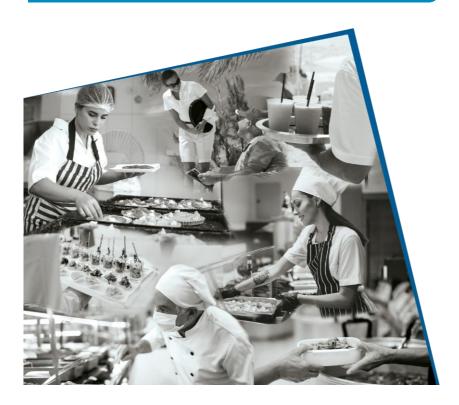
Proximité et disponibilité Notre équipe intervient partout en France

Pour rendre facile votre accès à la formation, échangeons!

03 21 01 36 12



contact@essentielformation.com



Être référent, ça ne s'improvise pas, ça s'apprend!



• Depuis 2002

Spécialiste à 100% de la formation dans les métiers de la restauration

- Plus de 3400 clients actuels
- + de 8765 participants
- + de 72655 heures de formations



• Et en bonus,

Gagnez du temps Confiez-nous l'administratif!

AKTO

Référencé sur les actions de branches



1 jour, soit 7 heures

Toujours proche de vous OU chez vous!

Vous souhaitez un financement ?

Pour connaître votre éligibilité, contactez-nous!



Public

Salariés et dirigeants des entreprises du secteur de la restauration collective

Nos formations sont ouvertes à toutes et à tous. Si vous êtes en situation de handicap ou dans une situation nécessitant une adaptation, consultez nous.



Prestataire formateur

Experts, hommes et femmes de terrain, en parfaite adéquation avec votre réalité professionnelle

Retrouvez vos programmes sur : www.essentielformation.com/programmes-RC



Comment avons-nous pu nous passer de ces connaissances... 6 mois de gagnés dans nos pratiques !









NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES REQUIS



MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ÉVALUATION

Aucun pré requis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Un document intitulé « attentes individuelles » est envoyé à l'attention du prescripteur et transmis au bénéficiaire. Ce document complété par le bénéficiaire est à nous retourner par mail avant le début de la formation.

L'objectif est de nous assurer du positionnement du bénéficiaire et ainsi vérifier que ses attentes sont en adéquation avec le programme de la formation souhaitée.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation les apprenants seront capables de :

- Comprendre les différentes situations de harcèlements moral, sexuel et d'agissements sexistes
- Connaitre le cadre légal
- Mettre en place les mesures de préventions et les modes d'actions afin de prévenir et lutter contre les cas de harcèlements, moral, sexuel et d'agissements sexistes dans un établissement de la restauration collective

L'action de formation se déroulera en **visioconférence** ou en **présentiel** (en fonction du thème et du choix des bénéficiaires).

- Pour les personnes suivant la formation en visioconférence, elles pourront se connecter via l'outil ZOOM et rejoindre le groupe à partir de la convocation qu'elles auront préalablement reçue par courriel comportant les références de la session de formation. Cette convocation sera accompagnée du programme pédagogique.
- La formation en présentiel se déroulera dans une salle équipée d'un paperboard, et si nécessaire d'un vidéoprojecteur, afin de pouvoir aisément garantir un bon déroulement de la formation du point de vue pédagogique et technique. Le prestataire formateur remettra dès l'ouverture de la journée le support pédagogique qui permettra à chaque bénéficiaire de suivre le déroulement de l'action de formation.

Une feuille d'émargement individuelle sera conjointement signée par le formateur prestataire et chaque bénéficiaire, pour chaque demijournée de formation, permettant d'attester de l'exécution de l'action de formation.











PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

I- Le cadre légal

Cadre juridique

Les caractéristiques du harcèlement moral, du harcèlement sexuel, des agissements sexistes, de l'agression sexuelle, la discrimination.

Exemples de harcèlements et d'agissements sexistes

Les sanctions civiles et pénales

II- Les mesures de préventions

Repérer les situations à risque

Le profil du harceleur / de la harceleuse

Le rôle des acteurs, manager, collaborateur victime, collaborateur aidant

Les interlocuteurs externes / internes : représentants du personnel, médecine du travail, inspection du travail, référent.

Le rôle du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Atelier 1 : Mettre à jour et en conformité le DUERP

III - Agir et réagir en cas de survenance de harcèlements moral, sexuel et d'agissements sexistes Que dire, que faire ? Quel processus ?

Le rôle du référent dans l'entreprise
Sa mission
Ses responsabilités
La délégation de pouvoir
Les movens d'actions auprès du management, des collaborates

Les moyens d'actions auprès du management, des collaborateurs

Le pouvoir disciplinaire

<u>Atelier 2</u>: Mettre en place un plan d'action dans son établissement, qui touche l'aspect légal et managérial.

OU Mener une enquête impartiale (recueillir des faits, qualifier et sanctionner)











MOYENS D'ENCADREMENT

L'encadrement des bénéficiaires sera assuré par la direction d'ESSENTIEL et/ou par prestataire formateur. Le bénéficiaire pourra de 9 h 30 à 17 h 30, du lundi au vendredi, contacter ESSENTIEL Formation, et plus précisément dès 8h30, Orlane Nicolas-Mercher pour toute question pédagogique :







MODALITÉS DE DÉROULEMENT

L'action de formation débutera par une présentation du formateur et de chacun des bénéficiaires afin de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique prévu par le prestataire formateur au public présent. Elle se déroulera dans le respect du programme de formation qui aura été préalablement tenu à la disposition ou remis aux bénéficiaires, et ce, suivant une alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques.

Le prestataire formateur veillera à ce que chaque bénéficiaire puisse poser ses questions afin de faciliter le transfert de connaissances. Un tchat sera mis à la disposition des bénéficiaires suivant la formation en visioconférence afin que ceux-ci puissent manifester leur volonté d'intervenir. La parole leur sera alors donnée.

« Toujours proche de vous OU chez vous ! »

Au 30 août 2024: 96.33% des participants ont acquis 100 % des objectifs des formations.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

Pensez à l'environnement. N'imprimez ce programme que si vous en avez vraiment besoin.



SANCTION DE LA FORMATION

Afin de permettre d'évaluer les compétences acquises par chaque bénéficiaire, il sera demandé à chacun, à l'issue de la journée de formation, de se soumettre à une dizaine de questions.



ORGANISATIONS ET TARIFS

Horaires de formation: 7h: 8h45 - 12 h30 / 13h30 - 17 h15. Déduction faite des deux pauses de ¼ heure de 10 h 30 à 10 h 45 et de 15 h 30 à 15 h 45.

Formation en INTER (regroupant différentes entreprises) 300 euros nets de taxes par personne pour chaque journée de formation.

Formation en INTRA (Chez vous, rien que pour votre équipe) pour un groupe entre 2 à 10 personnes. 1400 euros nets de taxes par jour par groupe.

Vous souhaitez un financement ?

Pour connaitre votre éligibilité, contactez-nous!

Proximité et disponibilité.

Notre équipe intervient partout en France.

Pour rendre facile votre accès à la formation, échangeons! 03 21 01 36 12



contact@essentielformation.com

www.essentielformation.com







